

Le Conseil du public (*) communique

Le Conseil du public a tenu séance le 20 mars dernier à Lausanne. A cette occasion, il a découvert la nouvelle stratégie de communication de la RTS en phase d'élaboration. En présence des professionnels, il a pris connaissance du plan de couverture de la RTS des élections fédérales 2023. Enfin, son rapport relatif à l'émission *Temps Présent* « Guerre des sexes au chalet » a été présenté aux professionnels suscitant de vifs échanges très formateurs. Comme de coutume, il a obtenu réponses et commentaires des responsables aux objets répertoriés dans les trois volets du chapitre « *Veille des émissions* » : Actualités et magazines d'actualités, Société et Culture, Sport.

Temps Présent « Guerre des sexes au chalet »

« Unanimité sur la thématique, interrogation sur le bien-fondé de son traitement ! ».

Le Conseil du public a salué l'initiative des responsables des deux épisodes de « *Guerre des sexes au chalet* » produit par Temps Présent de choisir de traiter la thématique de sexe et de genre. La RTS témoigne ainsi de sa volonté de faire de la diversité un des fondamentaux de sa programmation, en accordant une judicieuse visibilité à certaines minorités en lien avec les problématiques identitaires actuelles des jeunes. A la lumière des audiences annoncées par Jean-Philippe Ceppi, producteur, le public-cible des 30-45 ans a été atteint. Réel intérêt ou simple curiosité, nul ne sait. Au Conseil du public qui a estimé, dans son rapport, que la thématique aurait mérité un traitement plus « informatif et documentaire », tant Jean-Philippe Ceppi que Jacob Berger, réalisateur, ont réagi, arguant qu'au contraire, il existe bel et bien une télé-réalité informative : « *Une forme de télévision populaire, un dispositif à même de faire jaillir des émotions, malgré certaines radicalités ! La télé-réalité imprime une certaine liberté de paroles. Cette émission l'a démontré.* ». Ce à quoi la journaliste Laurence Gemperle a ajouté : « *Parfois, l'information passe par les émotions, raison pour laquelle, au cours du second épisode surtout, mon rôle de médiation s'est effacé au profit de l'éclosion des émotions* ». Les interrogations du Conseil du public au sujet du « casting », de la gestion et de l'organisation du séjour et ses incidences sur la dynamique du groupe, de la pertinence du choix des invités extérieurs ont généré un débat parfois vif mais intéressant. Au terme des échanges, si tout le monde n'a pas été convaincu de la même manière sur certaines modalités fonctionnelles, chacune et chacun est ressorti enrichi.

Présentation du plan de couverture RTS des élections fédérales 2023

« Un projet national : impressionnant dispositif marqué par l'innovation ciblée sur le dialogue avec la population »

Marc Allgöwer (réd. en chef adjoint Actu tv), Ron Hochuli (réd. en chef adjoint Actu radio) et Nicolas Roulin (réd. en chef RTSInfo) sous la conduite de Christophe Chaudet (directeur du dpt Actualité & Sports), telle était la composition de la délégation en charge de la présentation du dispositif de couverture de la RTS des prochaines élections fédérales. A la hauteur de l'impressionnant dispositif imaginé, sous l'égide d'un projet national marqué par un point fort, le jour du 23 août 2023 intitulé « Thementag ». Une couverture fondée sur quatre engagements :

- Offrir une plateforme de dialogue entre les citoyens ;
- Incarner un lieu de débat pour l'avenir du pays ;
- Ancrer la politique dans la vie des gens ;
- Donner à voir, à entendre et à comprendre.

Ambitieux projet décliné sous l'angle du « trimédias » et chapitré autour des axes suivants : suivi de campagne, séries thématiques, émissions et opérations spéciales ainsi que le fameux *Thementag*, pour se conclure avec l'émission trimedia du dimanche 22 octobre, de midi à minuit ! Sans omettre de citer l'hébergement sur le site RTS de débats organisés par les médias privés avec lesquels une collaboration est instaurée.

Un projet national émanant de la Conférence des rédacteurs-trices en chef SSR – CRK – qui a choisi de prendre le pouls de la population au travers d'un grand sondage national, de partager les contenus grâce à une rédaction nationale en réseau et échanger sur une nouvelle plateforme de dialogue.

Veille des émissions

Les professionnels ont eu l'occasion d'apporter les réponses aux quelques sujets abordés dans le cadre des divers registres de veille. Dans le registre « Actualités et magazines d'actualité », parmi les très nombreuses questions et remarques y relatives, le traitement de l'« affaire Dittli », considéré comme « trop abondant » par le Conseil du public, a permis à la direction de ce secteur de préciser qu'une « *certaine mesure* » avait été requise auprès des équipes des rédactions concernées.

Contacts :

- Gérald Berger, président du Conseil du public, 079 892 64 98
- Claude-Alain Kleiner, chargé des communiqués de presse, 078 924 35 45

() Le Conseil du public – deux délégué.es par canton – est l'organe consultatif de la SSR Suisse Romande chargé de refléter les sensibilités régionales du public et d'assurer des contacts étroits entre les responsables des programmes de la Radio Télévision Suisse (RTS) et le public. Il a pour tâche l'analyse critique des productions diffusées par le service public et fait part de ses remarques et suggestions aux professionnel.les de la RTS.*

Les rapports du Conseil du public peuvent être consultés sur le site www.ssrsr.ch à la page [Analyse des émissions](#).